

Page 3

Page 4

Page 5

Page 6

Page 7

Page 8

Page 9

La CHAF est une structure dépendant de plusieurs organes.

Le collège Louis Armand de Cruseilles, collège public d'enseignement général. Assure la scolarité et le suivi des élèves de la CHAF.

Les élèves de la CHAF doivent être licenciés dans un des 2 clubs de football : **L'ES Cernex** ou le **FC Cruseilles** sauf dérogation avec accord des 2 clubs.

La collaboration avec la **Mairie de Cruseilles** et la **Communauté de Communes du Pays de Cruseilles**, pour l'utilisation des infrastructures (vestiaires, terrain et gymnase), stade et gymnase des Ebeaux à Cruseilles.

Le partenariat privilégié avec le **District de Football de Haute-Savoie et Pays-de-Gex** (représentant départemental de la Fédération Française de Football), grâce à son soutien technique et logistique.

Le retrait du dossier d'inscription se fait soit :

- Par l'intermédiaire des responsables des clubs de L'ES Cernex ou le FC Cruseilles.
- Par l'intermédiaire du Collège Louis Armand de Cruseilles.
- Par l'intermédiaire du **District de Football de Haute-Savoie et Pays-de-Gex** : à télécharger sur le **Site Internet du District**: <http://hautesavoie-paysdegex.fff.fr> rubrique « Technique », puis « Foot scolaire » puis utiliser le menu déroulant jusqu'à « CHAF Cruseilles ».

Le dépôt de dossier :

Le dossier complété doit être déposé au Collège Louis Armand avant le 6 mai 2015.

L'admission de l'élève en CHAF :

Les candidats sont admis après avoir été sélectionnés au niveau sportif et médical, et après examen de leur dossier scolaire par une Commission d'admission comprenant des représentants de l'établissement et de la structure sportive.

Sélection au niveau sportif et médical :

Une matinée ou un après-midi de détection (tests physiques et techniques – matchs à effectifs réduits), avec cadres et éducateurs du District de Hte-Savoie et Pays de Gex et le responsable technique de la CHAF. Certificat médical de

non contre-indication de pratique du football (à fournir dans le dossier, cf pièces à fournir en fin de document).

Sélection au niveau scolaire :

Examen du dossier scolaire par une commission présidée par le chef d'établissement et composée d'enseignants et de responsables sportifs.

Il est important de noter que les élèves souhaitant rejoindre la CHAF 6^{ème}/5^{ème} ou 4^{ème}/3^{ème} doivent faire partie d'un des clubs : L'ES Cernex ou le FC Cruseilles.

Des dérogations pourront être accordées après étude de dossier.

Le suivi scolaire et éducatif :

L'éducateur participe aux conseils de classe des élèves de la CHAF. Le professeur d'EPS coordinateur de la CHAF travaille en étroite collaboration avec l'éducateur référent et les professeurs principaux des classes concernées.

Les élèves s'engagent à suivre la totalité de l'horaire obligatoire d'EPS, à participer aux compétitions UNSS et à manifester un comportement ayant valeur d'exemple vis-à-vis de leurs camarades, en particulier lors des séquences d'EPS.

Tout élève dont le travail scolaire et sportif ou le comportement ne serait pas satisfaisant ou si la participation à l'Association Sportive n'était pas respectée, pourra être exclu, temporairement ou définitivement, du dispositif par le chef d'établissement.

En début d'année, un contrat formalise ces obligations.

Les objectifs de formation

Développement technique, psychomoteur et athlétique.

Développement des capacités perceptives et décisionnelles (compréhension tactique).

Développement de compétences socio-éducatives (responsabilisation, organisation de manifestation).

Aménagements horaires et programmation sportive

2 séances hebdomadaires de 2h00 chacune pour les élèves 6^{ème}5^{ème} (mardi 15h30/17h30-jeudi 13h30/15h30)et 1 séance hebdomadaire de 2h00 pour les élèves 4^{ème}3^{ème} (jeudi 15h30/17h30). Et participation aux épreuves UNSS au cours de l'année scolaire. (Cross, foot à 7 et futsal)

Fonctionnement sportif

La CHAF 6^{ème} 5^{ème} sera composé de 18 élèves maximum.

La CHAF 4^{ème} 3^{ème} sera composé de 18 élèves maximum.

Date et horaires :

Le concours aura lieu le Mercredi 27 mai 2015, de 13h30 à 16h30.

Rendez-vous et accueil à 13h15 au Stade des Ebeaux de Cruseilles.

Epreuves :

Les épreuves qui seront proposées :

- Jonglages en mouvement sur 20m
- Slalom 20m
- Jeu long pied droit et pied gauche
- Vitesse 40m
- 5 enjambées
- Matches à effectifs réduits (X matches en 5x5, 4x4, 3x3)

Jury Football :

Le jury sera présidé par le Conseiller Technique Fédéral ou un de ses représentants et composé d'éducateurs Brevetés d'État, membres de la Commission Technique du District.

Admission :

Après le concours football, un classement des joueurs présents sera établi. Ce classement sera transmis au Jury d'admission qui se réunira pour examiner chaque dossier scolaire courant juin.

Documents : Chaque candidat devra fournir :

- La fiche de renseignement ci-après.**
- Une photocopie lisible des 2 derniers bulletins scolaires trimestriels de l'année.** Si vous n'avez pas reçu le dernier, fournir les 2 autres au minimum, le 3ème sera envoyé ultérieurement.
- Une Photocopie recto verso de la licence de football.**

-Une autorisation parentale et médicale signée que vous remettrez le jour du concours.
-1 photo d'identité

NB: Ce document tient lieu de convocation

FORMULAIRE à remettre au responsable du concours

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné:.....autorise mon
fils:.....

à participer au concours sportif de la Classe à Horaire Aménagé option football du Collège Louis Armand qui aura lieu à Cruseilles le mercredi 27 mai 2015.

Je dégage de toute responsabilité les organisateurs du rassemblement en cas de non respect par mon fils, du règlement intérieur.

Le représentant légal
Signature :

AUTORISATION MEDICALE

En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la journée à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon fils, et à le diriger vers l'établissement hospitalier le plus proche.

Je certifie que mon fils a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le rappel datant de moins de 10ans)

• N° de sécurité sociale des parents :
.....

• Si allergies à certains médicaments, le préciser :
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

District de football Haute-Savoie Pays de Gex

4, rue des Verchères – B.P. 428 74108 - VILLE-LA-GRAND
Téléphone: 04.50.84.10.87 – **Fax:** 04.50.84.10.85
Site Internet: <http://hautesavoie-paysdegex.fff.fr>
Email : ctfoot74@hotmail.fr

Correspondant District « Football scolaire »

Grégory MOREL (Conseiller Technique)
Téléphone: 04.50.84.10.87 / 07.62.49.80.80
Email Pro/personnel: greg.ct74@hotmail.fr

Collège Louis Armand

329, Avenue Ebeaux
74350 Cruseilles
Téléphone : 04.50.44.10.78
Fax : 04.50.44.05.46
Email : ce.0740018t@ac-grenoble.fr

Responsable sportif de la CHAF :

Christian DA MUTTEN
Téléphone : 06.88.15.44.97
Email personnel : christian.da-mutten@wanadoo.fr

